

Appel urgent juin 2021

Répression sanglante de manifestants en Colombie

Depuis la fin avril 2021, les forces de sécurité colombiennes répriment violemment le grand mouvement de contestation sociale qui secoue le pays. De nombreux morts et blessés sont à déplorer. Les moyens utilisés par la police et l'armée sont largement disproportionnés.

À l'origine des manifestations populaires se trouve un projet de réforme fiscale. Celui-ci prévoyait de grever les impôts des particuliers et des entreprises d'ici à 2031, équivalent à env. 2 % du PIB. Malgré le retrait du projet controversé, la protestation, attisée par les premières violences exercées par la police et l'armée, a pris de l'ampleur.

Violente répression policière

Depuis le 28 avril, la réponse des autorités colombiennes aux manifestants est d'une grande brutalité. Les escadrons mobiles anti-émeutes (ESMAD) lourdement armés, mais peu formés, chargent la foule et tirent à balles réelles. On dénombre une soixantaine de morts, plus de 2000 blessés et au moins 120 disparus. Les témoignages de tirs à bout portant, d'arrestations arbitraires, d'abus sexuels et d'exécutions sommaires continuent d'affluer de Cali et Bogotá, mais aussi Medellín, Barranquilla, Manizales ou Yumbo. Devant l'hôpital de la ville de Popayán, des bombes lacrymogènes ont atteint des patients et du personnel médical.

Déploiement de l'armée

Les opposants exigent maintenant une refonte du système de santé et le respect des accords de paix de 2016. En effet, la démilitarisation prévue n'a jamais été réalisée et la violence connaît une recrudescence. Sous le prétexte que la manifestation était infiltrée par des terroristes et constituait donc une menace, le président Iván Duque a ordonné un soutien militaire à la police. Tout cela malgré l'opposition des autorités communales des grandes villes.

Escalade de la violence

Tandis que des veillées commémorent les victimes tombées lors des manifestations, la répression des opposants au régime en place s'accroît. Des membres d'ONG, de syndicats ou de missions d'observateurs sont visés. Des représentants du Bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, ont également été ciblés. Depuis les grèves nationales de 2019, puis en septembre 2020, la répression systématique ne respecte aucune mesure garantissant le droit à la protestation pacifique.

Cet appel urgent, initié par l'ACAT-Belgique est diffusé également par les neuf autres ACAT européennes.

Sources : Société civile colombienne en Suisse / OMCT / ACAT-Belgique

Dans la lettre d'intervention au président de Colombie, il lui est demandé de garantir aux manifestants, aux défenseurs des droits humains et aux journalistes leur droit à la vie et à leur intégrité physique et psychique, ainsi que leur droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association ; d'ordonner une utilisation proportionnée de la force à l'encontre des manifestants, et notamment l'utilisation de moyens létaux uniquement en cas d'ultime nécessité ; d'ordonner la création d'une commission indépendante pour enquêter sur les actes de violence, l'usage indiscriminé de la force, les violences sexuelles et les privations arbitraires de liberté afin d'identifier, juger et sanctionner les responsables des violations commises. Il est rappelé que la Colombie est Partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et à la Convention de l'ONU contre la Torture. Ces traités protègent les droits mentionnés et la Colombie est tenue de les respecter.

Lettre au président de la Colombie

Sr. Iván Duque Márquez
Presidente de la República de Columbia
Casa de Nariño
Carrera 8 No.7-26
BOGOTA 111711
Colombia

Port : 2.00 fr. (priority international)
Email : contacto@presidencia.gov.co
Twitter : @infopresidencia

Copie à l'ambassade en Suisse

Ambassade de Colombie en Suisse
Zieglerstrasse 29
3007 Berne

Port : 1.00 fr. (courrier A)
Email : esuiza@cancilleria.gov.co

Délai d'envoi : 15 juillet 2021

Merci de votre engagement !